

BIBLIOMER

Veille bibliographique et réglementaire à l'intention des acteurs de la filière produits de la mer

Bibliomer n° : **42 – Juin 2008**

Thème : **5 – Consommation et marchés**

Sous-thème : **5 – 1 Economie de la production**

Notice n° : **2008-4397**

Gestion optimale et protection de l'environnement dans l'industrie de l'aquaculture

Optimum management and environmental protection in the aquaculture industry

Leon-Santana M. and Hernandez J.M.

* Universidad de Las Palmas de Gran Canaria, c/ Saulo Toron s/n, 35017 Las Palmas, Spain ; Tél.: +34.928.458228 ; Fax +34.928.451829 ; E-mail : jhernandez@dmc.ulpg.es

Ecological Economics, 2008-02, 64 (4), 0921-8009, p. 849-857 - *Texte en Anglais*

à commander à : la revue ou à l'INIST

● **Résumé**

La durabilité de l'industrie de l'aquaculture a fait l'objet d'un débat social et scientifique, en raison de la contamination causée à l'environnement alentour. Cette étude analyse l'effet de l'application d'une taxe « Pigouvienne » sur les émissions polluantes aux fermes aquacoles, puis les conséquences sur la taille optimale de récolte. Pour ce faire, des modèles de croissance des poissons et de diffusion de la contamination ont été utilisés. La possibilité pour les fermes de mettre en oeuvre des mesures pour diminuer la pollution a aussi été étudiée. Ce sont : les mesures « directoriales », appliquées continuellement (ex : l'adoption d'un aliment plus efficace), et les mesures « structurelles », appliquées une fois par cycle d'élevage (ex : investissement dans de nouvelles cages). Le modèle a été testé sur un élevage off-shore en cages.

L'imposition d'une taxe engendre une diminution de la taille optimale de récolte des poissons, d'autant plus forte que les émissions polluantes sont importantes au départ. Cette tendance s'accroît en cas de diminution des prix de commercialisation. Les mesures « directoriales » sont moins sensibles que les mesures « structurelles » aux changements de conditions économiques (ex : taux d'intérêt). Cependant, ce modèle présente des limites (évaluation à prix constants, coûts constants...) et pourrait donc être amélioré.

La prudence dans les politiques d'internalisation des coûts environnementaux est nécessaire : elles peuvent avoir d'importantes conséquences négatives, fragilisant certaines entreprises dans un secteur où la compétition est à un niveau élevé. D'autres politiques complémentaires - assistance, subventions... - sont nécessaires pour inciter à un investissement vers des pratiques responsables, sans rejets.